



Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS) du 2 février 2024

Le 2 février 2024 à 9 heures s'est réuni le conseil départemental de l'Action Sociale.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 – Approbation du PV du CDAS du 10/10/2023
- 2 – Règlement intérieur du CDAS : soumission au vote
- 3 – Présentation de la note d'orientations 2024
- 4 – CAL 2023-Réalisations
- 5 – Budget CAL 2024 et Actions
- 6 – Restauration collective
- 7 – Propositions et questions diverses

1 – Approbation du PV du CDAS du 10/10/2023

Le procès verbal du dernier CDAS est adopté à l'unanimité.

2 – Règlement intérieur du CDAS

Comme dans les différentes instances, un nouveau règlement intérieur type est soumis au vote de ce premier CDAS de 2024.

La Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique **verrouille** les règlements intérieurs. Les autorisations d'absence précédemment accordées aux représentants du personnel sont drastiquement réduites.

Il n'est donc pas question pour la parité syndicale d'adopter ce document en l'état.

Les élus FO-DDFIP remettent au président du CDAS les modifications qu'ils auraient souhaité apporter.

Vote unanime contre du règlement intérieur type de l'ensemble de la parité syndicale.

3 – Présentation de la note d'orientations 2024

Le président souligne les principaux points évoqués dans la note d'orientations 2024. Plusieurs thèmes sont évoqués : les moyens, le réseau, les prestations, les opérateurs associatifs et la déclinaison locale.

Les élus FO-DDFIP font part de leurs remarques. Ce document ne répond pas aux besoins compte tenu de l'évolution des conditions de travail ou de l'inflation.

Pour notre département, l'arrivée du centre de contact au 1^{er} septembre 2024 ne permettra pas d'augmenter les crédits d'action locale (CAL) calculés sur les effectifs de l'année N-1.

4,56 millions d'euros seront affectés en 2024 au CAL national.

Une mise en réserve existe cependant et en cas de besoin une dotation complémentaire pourrait être versée.

Les élus FO-DDFIP demandent expressément au président la possibilité d'un abondement supplémentaire.

Vu la fierté qu'il éprouve à l'arrivée du CDC, il partage notre point de vue, à suivre ...

Le lancement du Fond d'Innovation Local (FIL) doté de 100 000 € se fera au second semestre 2024.

Les élus FO-DDFIP réclament de la transparence dans l'attribution de ce fond et espèrent fortement pouvoir en bénéficier cette année comme nos amis du JURA en 2023 !

Concernant la restauration collective, le coût d'un repas dans la restauration collective a augmenté de 7,42 %, L'administration augmente de 2 % pour sa participation financière.

Merci à notre administration pour sa grande générosité et ses modes de calcul ! 11 centimes d'augmentation en 2024 !!

La réforme EPAF se poursuit avec en 2023 la vente de 4 résidences : Piana, Bénodet, Bréhat et Saint Raphael.

Les élus FO-DDFIP réclament une nouvelle fois le montant de ces cessions et constatent qu'elles n'ont pas permis d'obtenir des séjours à des coûts attractifs dans les résidences restantes.

La transparence ne devrait-elle pas être de mise lors de ces opérations ?

4 – CAL 2023 – Réalisations

Répartition des crédits CAL 2023 - Délégation de Haute-Saône			
		Dotation CAL 2023	18 000
		Retour des crédits des bons-cadeaux 2021	708,10
		TOTAL	18 708,10
Actions	Détails	Somme	Statut de la dépenses
Arbre de Noël	spectacle	1 200	payée
	chocolats et friandises	972,81	payée
	Père Noël	490	payée
	jouets	1377	payée
	bons-cadeaux électroniques	1860	payée
	sécurité et premiers secours	125	payée
	SACEM		
	location de la salle des fêtes	300	payée
	goûter	433	payée
	repas bénévoles et artistes	400	payée
	sous-total	7 157,81	
Sorties collectives	Actifs - Europa park (2 bus)	5 655	payée
	Retraités - repas dansant chez Berthe	1 224	payée
	Marché Noël Montbéliard	865	payée
	sous-total	7 744	
Aide à la parentalité	Aide à la pratique sportive	1 200,00	payé
	Aide culture et sport	2 340,00	payé
	Pull moche Noël	147,00	engagée
	Galette des rois	119,00	engagée
	sous-total	3 806,00	
Amitié Finances	Chèques-cadeaux envoyés à domicile		
		TOTAL	18 707,81

Nous nous félicitons de l'utilisation complète des crédits alloués. Des marges de manœuvre existent et seront étudiées pour 2024.

Nous félicitons également la nouvelle déléguée de l'action sociale pour avoir optimisé une situation financière déjà bien engagée au 1^{er} septembre 2023.

5 – Budget CAL 2024 – Réalisations

Les actions déjà menées et évoquées pour cette nouvelle année sont les suivantes :

- Galette pour les retraités : ce moment a connu un grand succès et sera renouvelé : 100 % de satisfaction. Le concours du pull ou tenue moche de Noël sera maintenu.

- Sortie à la percée du vin jaune qui aura lieu le samedi 3 février, un bus complet de 51 personnes.

- étude en cours pour offrir aux femmes du réseau (au nombre de 194) une action au nom de la journée de la femme (8 mars)

- aide culturelle d'un montant de 20 euros pour tous les agents justifiant d'un achat culturel : billet pour festival, concert ou pièce de théâtre. L'action sociale effectuera un versement direct à l'agent de 20 euros, avec un supplément de 10 euros pour le covoiturage avec un collègue.

- Massage assis au bureau : cette action est actée avec la MGEFI qui prendra en charge une partie.

Le reste à charge pour l'agent sera de 5 euros. La masseuse se déplacera sur chaque site, un planning de réservation sera mis en place.

- Week-end à Gerardmer fin septembre avec une participation de l'action sociale pour offrir un tarif très avantageux : prime en plus pour le covoiturage !

- Arbre de Noël : des marges de manœuvre sont possibles afin de réduire au maximum le coût tout en offrant des prestations équivalentes. Appel à talent pour le rôle du Père Noël, suppression du goûter à emporter, ajout d'une offre d'abonnement à des magazines à la place des jouets ou bon d'achat.

6 – Restauration collective

Compte tenu de sa fréquentation (+4400 repas sur l'année 2023), le RIA de Vesoul risque d'être dans l'incapacité d'accueillir l'ensemble des agents du MINEFI.

Des pistes d'agrandissement sont à l'étude.

Les élus FO-DDFIP préféreraient des solutions innovantes (repas à emporter, snacking).

Il serait sans doute plus judicieux d'étendre l'offre locale plutôt que de se lancer dans des investissements onéreux et complexes.

7 – Questions diverses

Les élus relancent l'idée d'un partenariat avec IGESA pour les résidences de vacances.

Dans une période d'inflation et de baisse du pouvoir d'achat, une action sociale ministérielle de haut niveau est plus que jamais indispensable, au plus près des personnels du ministère.

FO Finances continuera de marteler ses revendications au bénéfice des agents, telle la revalorisation du Titre Restaurant à 10€.

Les élus FO-DGFIP 70 sont à votre écoute !

Pauline REBEYROLES

Pascal BAULLARD

Rachel MANGELLE

Bénédicte HEAK

Isabelle SINGRAJPHAKD

Angélique BENGOLD

Pour aller plus loin et vous tenir informé quelques liens utiles :

[Site de l'action sociale](#)

[Site local FO DDFIP 70](#)